PREFECTURE
DE LA HAUTE-SAONE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Service de la Coordination
et de l'Action Economique

VESOUL, le 25 JUIN 1979

3ème Section
Environnement
EJ/AC
Poste 213

COMPLÉMENT à notre DÉCLARATION du 27.10.1980.

LAURENT INDUSTRIE
28 AOUT 1979
ARRIVÉE

ANNEXE C2

- RECEPISSE DE DECLARATION D'UNE INSTALLATION -

CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LE PREFET DE LA HAUTE SAONE,
Officier de l'Ordre National du Mérite

- VU la loi n° 76.663 du 19 Juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;

- VU le décret n° 77.1133 du 21 Septembre 1977 pris pour l'application de ladite loi ;

- VU la nomenclature des installations classées annexée au décret du 20 Mai 1953 modifié

- VU la déclaration en date du 12 Juin 1979 par laquelle la S. A. LAURENT INDUSTRIE fait connaître son intention d'installer sur le territoire de la Commune de PLANCHER-Les-MINES un réservoir de 28 000 kg de gaz combustible liquéfié ;

- VU l'avis de Monsieur l'Ingénieur des Mines, Inspecteur des Installations classées, en date du 17 Juillet 1979 ;

CONSIDERANT que ce dépôt est défini dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'Environnement sous la rubrique n° 211 B 1e.

- DELIVRE RECEPISSE -

à la S. A. LAURENT INDUSTRIE

de sa déclaration du 12 Juin 1979

.../...

L'intéressé devra se conformer aux prescriptions indiquées dans la notice annexée.

L'Administration se réserve le droit de prescrire ultérieurement toutes mesures qu'elle jugera nécessaires dans l'intérêt de la salubrité et de la sécurité publiques.

Le dépôt dont il s'agit sera soumis à la surveillance du Service Départemental d'Inspection des Installations Classées organisé conformement aux dispositions de l'article 33 du décret du 21 Septembre 1977.

Le présent récépissé ne dispense pas l'intéressé de solliciter tous autres agréments pouvant être exigés par les lois et règlements en vigueur.

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

FAIT A VESOUL LE, 25 Juillet 1979

LE PREFET,

Pierre COSTA

POUR AMPLIATION
POUR LE PREFET ET PAR DELEGATION
L'ATTACHE, CHEF DE LA SECTION

F. VACHEZ

Destinataires :

- S. A. LAURENT INDUSTRIE, 70350 PLANCHER-Les MINES
- Monsieur le Maire de PLANCHER-Les-MINES
- Monsieur l'Ingénieur des Mines, Chef du Service de l'Industrie et des Mines de Bourgogne Franche-Comté, Subdivision de la Haute Saône, Rue J. B. Desrosne à VESOUL
- Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement, VESOUL.